

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MICROTECHNIQUES

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

ÉPREUVE E3

UNITE U 32 – SCIENCES PHYSIQUES

Durée : 2 heures

Coefficient : 1,5

A l'exclusion de tout autre matériel, l'usage de la calculatrice est autorisé conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999.

Documents à rendre avec la copie :

1. document-réponse n°1 page 6/7
2. document-réponse n°2 page 7/7.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

Le sujet comporte 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7.

Code sujet : MCE3SC